



Labbé François Jottreau, un curé sous la Révolution

Description

Labbé François Jottreau (parfois orthographié Jottereau) devint recteur de la paroisse de Beaulieu-sous-Bressuire (Deux-Sèvres) peut-être vers 1773, date à laquelle il offrit à cette petite commune du Bocage un cadran solaire que l'on peut encore admirer de nos jours dans la cour du presbytère et sur lequel il fit graver ces mots en latin :

« *Jottreau Rectori de Beaulieu 1773* »

On ne sait que très peu de chose sur ce prêtre, si ce n'est que dans le cimetière actuel de la petite commune (aujourd'hui rattachée à Bressuire), une pierre tombale surmontée d'une croix porte l'inscription suivante :

« *Ici
reposent les restes
de M Jottreau
curé de Beaulieu
victime
de la révolution
de 1793* »



Tombe Abbé Jottreau à Beaulieu-sous-Bressuire ?? ©
Frédéric Augris

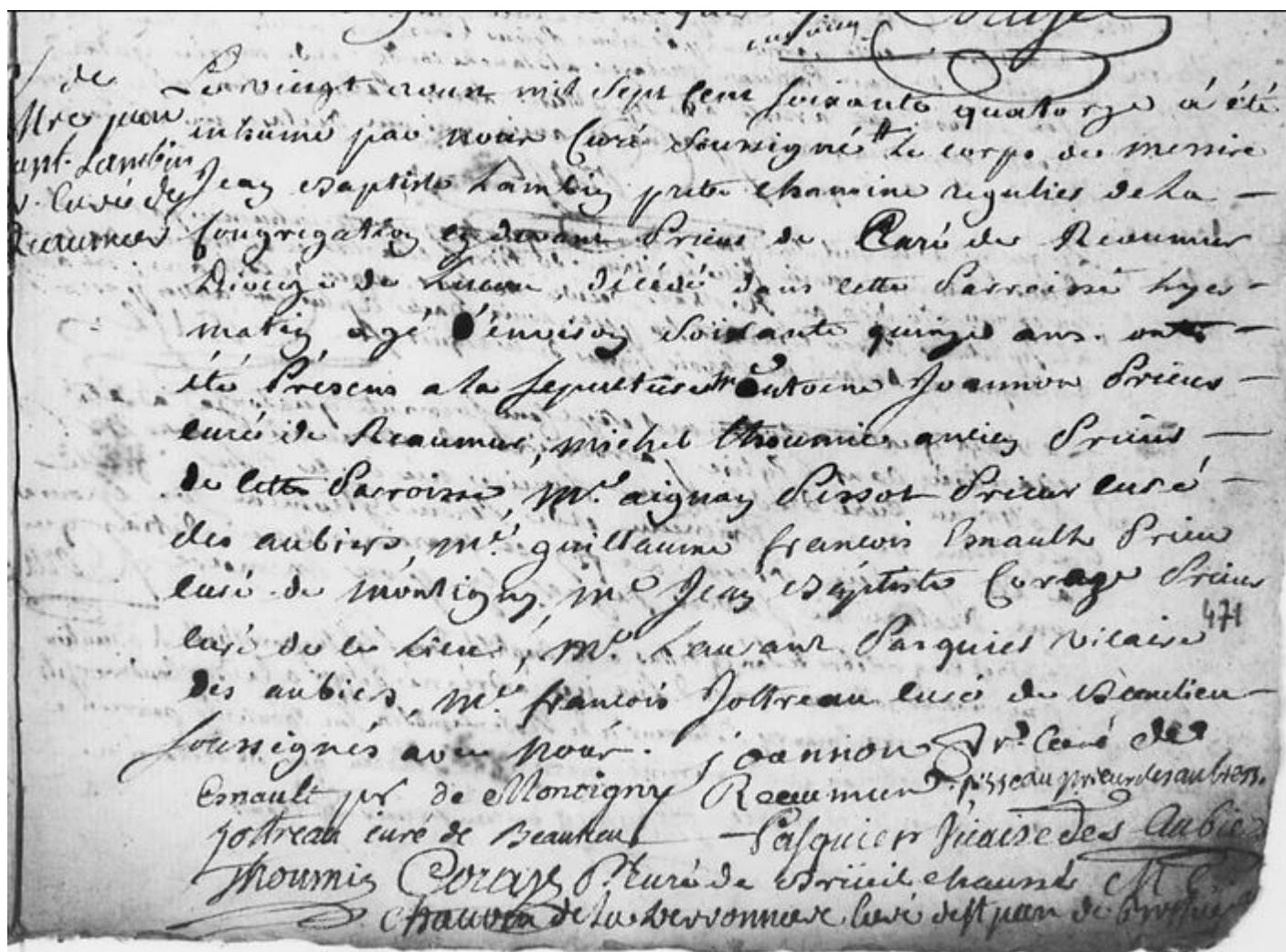


Inscription sur la tombe -Â© FrÃ©dÃ©ric Augris

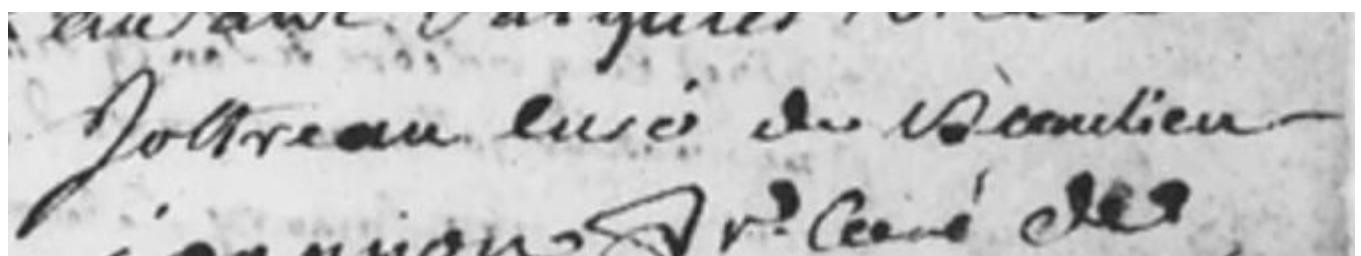
Que sait-on sur ce prêtre ?

En vingtâge peu de chose, et son souvenir fut essentiellement conservé dans la tradition orale des anciens de la commune.

Les registres de Beaulieu-sous-Bressuire antérieurs à 1795 n'existent plus (détruits probablement lors de l'incendie de la commune durant les guerres de Vendée et lors de celui des archives départementales en 1805), aussi les actes signés de la main de l'abbé Jottereau sont-il extrêmement rares dans le Bressuirais. Néanmoins, le 20 août 1774, il était témoin de l'inhumation de Jean-Baptiste Lambin prêtre chanoine prieur et curé de Rocaumur, décédé la veille en la paroisse voisine de Breuil-Chaussée. C'est d'ailleurs grâce à cet acte que nous connaissons le prénom de l'abbé Jottereau.



Registres paroissiaux de Breuil-Chaussée à?? (AD79- 117 / 2 E 51-2)

A close-up photograph of a handwritten signature in black ink. The signature reads "Jottreau curé de Beaulieu". Below the main name, there is a smaller, less distinct signature that appears to end in "des Ecclés".

Détail de l'acte : Signature de l'abbé Jottreau

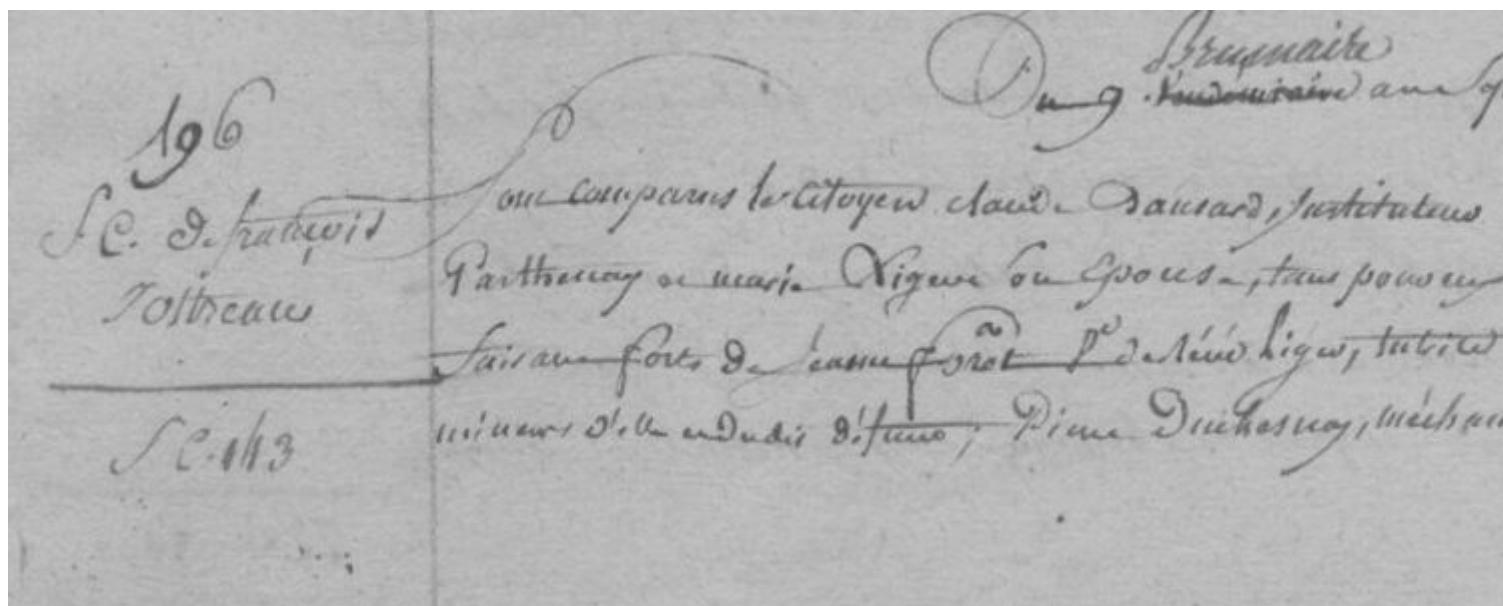
Notons également que les archives départementales de la Vienne conservent des copies d'autres actes de la main de l'abbé de Beaulieu dans des actes notariés concernant la famille de Charles Falaizeau (sacristain de Beaulieu) et datés de 1786 (AD86 n° Marquisat d'Airvault n° Série Enouveau/367).

La signature de l'abbé Jottreau, curé de Beaulieu, apparaît également au hasard des registres d'autres communes voisines : Breuil-Chaussée (20 août 1774 à 26 avril 1779) et Chambrouet (8 août 1779 à Saint-Porchaire (24 décembre 1783)

Nous reviendrons plus loin sur les circonstances de son décès.

L'héritage de l'abbé François Jottreau ?

Aux Archives départementales des Deux-Sèvres est conservé l'enregistrement de la succession de l'abbé Jottreau (AD79 n° 3Q485). Document rendu le 9 brumaire an 7 (30 octobre 1797) qui nous explique que ce sont ses nièces qui héritent de ses biens



Marguerite de Rigeon a épousé Jeanne Anne de Rigeon, fille unique, -
vicaire hospitalier à Mort, lord. Jeanne Dauvancé, niches au -
fille de Rigeon et de son épouse Rigeon. Par la représentation de Jeanne de Rigeon -
Méthion chanoine pour me faire de François Jottreau son voleur -
cédé l'abbaye de Beaulieu, puisqu'il l'a achetée à son père. Le Roi l'a fait
échiquier ou D'Orléans qui possède le château d'Orléans, jettant ainsi!
J'aurai l'honneur de la Vendée, il faut que je cesse la propriété d'Anne
aujouan morte dans un accident de bateau, Comme il faut faire
sortir les corps de la mer, il faut faire de la place de la
mer, trois mètres d'eau dans un jardin, Palais de Vendôme tout
gratuitement, une capitale à Paris. C'est quarante francs,
audacieux et volontariste. — 1160 —
— attention aux dépendances financières dans le budget

affirmane qu'il ne dépendoit de la succession que si l'agréement autrement n'eût été fait, que la succession soit l'agrement affirme, en l'assentir, en la faire faire ou estimation aux personnes portées par l'acte en son signature.

m. Legier Jeannet Dausard Claude Dausard

Dans le nom de l'ordre d'érection pour l'an, réglé par la loi
grande France ci. 15^e

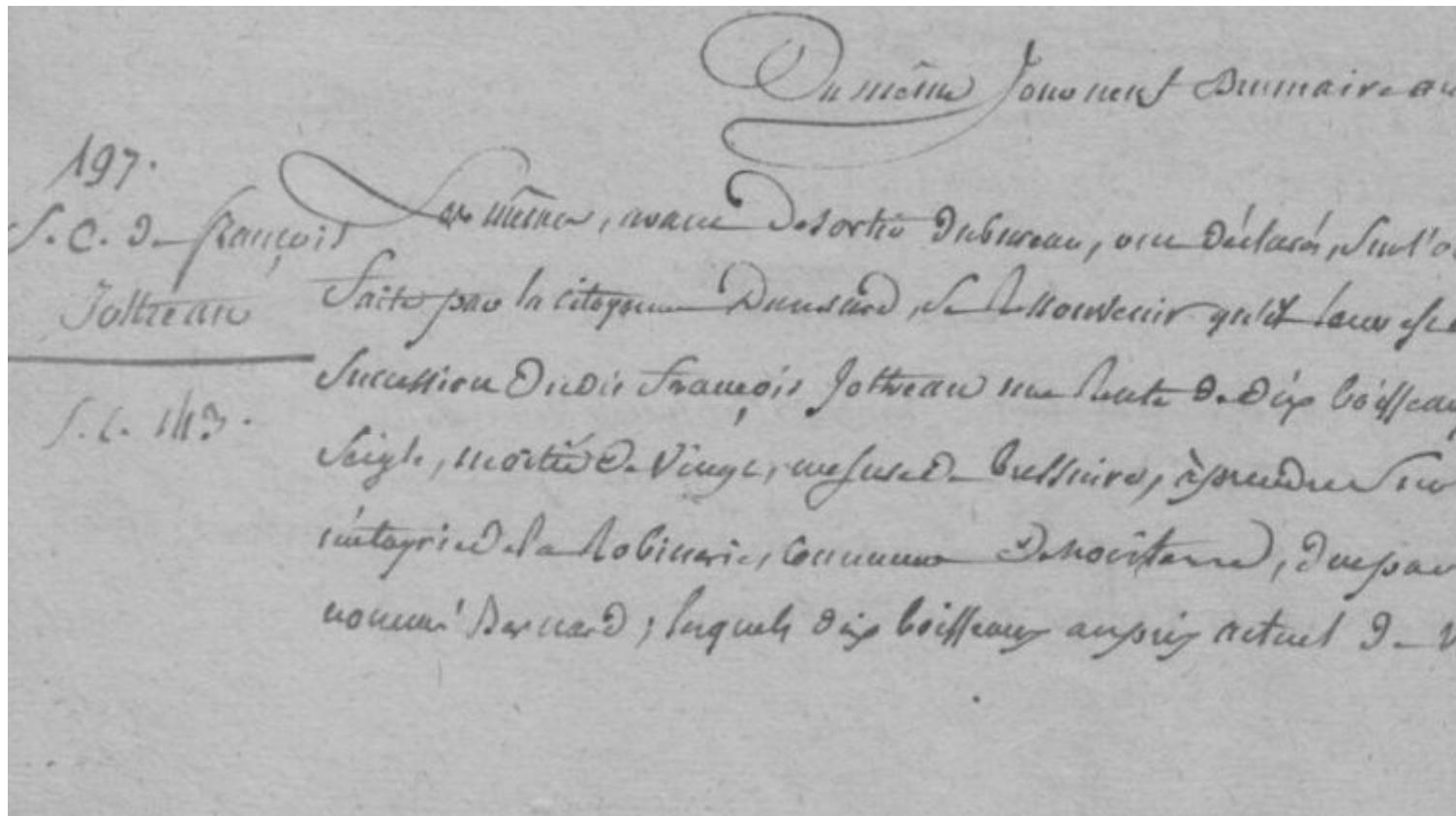
Il a vendu à son fils Jeanne, lequel a
l'ouïe de la Révolution. Des plus grands droits s'est établi que l'ancien
lieutenant avoué François Jottreau, curé des environs de Directeur
superviseur des enfers. Il laisse au moins une partie de son patrimoine.

Quitté le 11 octobre l'an 1793
à l'ouïe de la Révolution

Ce document nous confirme que l'abbé François Jottreau, « pendant la Guerre de la Vendée » et qu'il laisse les biens suivants :

- Une moitié de maison appelée Malabry, commune de Saint-Porchaire, « totalement incendiée sur l'effet de la Guerre de la Vendée ».
- Trois morceaux de terre et un jardin.
- Un capital de 440 francs.

Un second acte fut rédigé à la suite, le même jour, et apporte une précision concernant une rente de dix boisseaux de seigle à prendre sur la mairie de La Robinière en la commune de Noirterre.



en ajoutant également à ladite déclaration les dispositions suivantes :
Successions. Dudit jugeat que cette clause ne convient pas au présent
et détermine qu'il n'aura pas à verser l'égale d'aucun des deux mojers —
à moins qu'il y ait un遗嘱, ce qui n'a pas été fait en la présente
partie conformément à la volonté des deux époux, pourquois il
faut la réserver aux époux. afin de faire une partie pour
d'autre. La portion due au ou à la femme devra être payée
dans le cas où l'un des deux époux sera décédé (ou dans le cas où l'un des deux époux sera décédé).

Mes amies). Claude Dassard
m Ligue comme dansard

New poor droit endew droit leige France Ceygant
autres founders divers portes en l'art & gr. prentre

mitte hant Gravair, Bourneay, mitte sedij Bourneay,
mitte hant Bremerhaven (opf) Bourneay, —

Dr. H. Bannister Jr.

Ce sont donc les nîmes de l'abbé Jottereau qui hâritent de ses biens :

- Marie Liger épouse Claude Dansard (instituteur à Parthenay)
 - Jeanne Foret veuve René Liger et tutrice de ses deux enfants mineurs

- Marguerite Liger, épouse Pierre Duchesnay, maçon à Cholet
- Marie Anne Liger, sur hospitalière à Brest
- Le second acte ajoute Marie Liger, « *d'accordé fille majeure à Nueil il y a presque un an* »

La famille Liger

Ces sœurs Liger, héritière de l'abbé Jottreau, sont nées du couple René Liger (maître tanneur) et de Marguerite Jottreau, qui vivaient sur la paroisse Notre-Dame de Cholet et dont nous connaissons les enfants suivants, tous nés sur cette paroisse Notre-Dame (en gras les héritiers de l'abbé Jottreau de Beaulieu) :

1. Marie Marguerite, née le 29 octobre 1749. Son oncle François Jottreau, sujet de cet article, est son parrain ; la marraine étant Marie Bodet veuve de François Liger grand-mère. Le baptême est célébré par l'abbé Liger qui est en véritable oncle de l'enfant (acte ci-dessous).
2. **René Pierre**, né le 29 octobre 1751. L'acte est également rédigé par l'abbé Liger qui précise bien être « *oncle de l'enfant* ». Parrain : Pierre Bourdaizeau de La Paulière, cousin germain ?? Marraine : Henriette Liger, tante. Il épouse **Jeanne Perrine Hyacinthe Forêt** le 26 juin 1781 à Mortagne (85) (acte ci-dessous) (Cette Jeanne Foret était fille de Pierre Forêt décédé à Mortagne en 1782 « *maitre des petites écoles* » ?? registres paroissiaux de Mortagne ?? AD 49). Elle est elle même décédée à Parthenay le 7 octobre 1808.
3. **Marguerite Françoise**, née le 30 décembre 1752. Parrain : Jean Gabard, oncle ?? Marraine : Marie Françoise Liger, tante. Epouse **Pierre Duchesnay** (Duchesnoy) le 28 novembre 1781 à Cholet (N.D.). La cérémonie de mariage est célébrée par l'abbé Jottreau de Beaulieu (acte ci-dessous). Décédée le 13 avril 1837 à Bressuire (aux Ursulines) ?? Pierre Duchesnay devint avoué à Beaupréau (49).
4. **Marie Anne**, née le 3 février 1756. Parrain : Gilles Reveillère, cousin germain ?? Marraine : Marie Anne Jottreau, tante (acte ci-dessous). Décédée le 11 Vendôme an IX (2 mars 1801) à Saint-Laurent-sur-Sèvre ?? Sur hospitalière. Son acte lui donne l'âge de 44 ans et la prénomme bien Marie Anne ainsi que l'acte de sa succession (AD79 ?? Registre des successions du Bureau de Bressuire ?? 3Q4/86) .

5. **Marie**, née vers 1756. épouse **Claude Dansart** le 10 floréal an IV (29 avril 1796) à Parthenay. Son acte de mariage lui donne l'âge de 40 ans.
6. Jean, né le 10 juin 1757. Parrain : Jean Hallebert (Qui signe : Albert), cousin germain à?? Marraine : Françoise Gabard, cousine germaine. Décédé à Cholet (N.D) le 10 décembre 1758.
7. Françoise, née le 30 mai 1758. Parrain : Jean Bourdaizeau, cousin germain à?? Marraine : Marie Gabard, cousine germaine.
8. Pierre, né le 9 juillet 1759. Parrain : René Gabard, cousin germain à?? Marraine : Marie Liger, soeur.

B. Le trentième jour d'août 1749, à la
paroisse de l'église de Josselin, marie m
arie Marguerite Liger, légitime fille
du sieur marchand tanneur de cette ville
Marguerite Jottreau, son épouse, à
grand-mère de l'église, une
mariée marie Bodet, veuve de
sieur grande mère de l'église, que
grand-père Jottreau, marié à
René Liger : f. & Liger p'tre vic

C. le troisième jour d'août 1749
nous nous sommes soumis à l'autorité
de l'église de Josselin

Acte de baptême de Marie Marguerite Liger en 1749

Le quatrième jour de février mil sept
cix a été baptisée par nous ostrier
marijuana née Dehieu du mariage du sieur
i que marchand de poterneille et de Lamouj
Jottreau son épouse la tante marie Riguer
Reutteau pour son parrain Gommier De L'Isle et
tante
Lamoujelle marie Anne Jottreau toute
qui ont signé avec nous au registre
marijuana née Gillot Naudet et Liger
Béatrice Liger

Acte de baptême de Marie Anne Liger en 1756 ?? Marraine : Marie Anne Jottreau, tante de
lâ??abbé Jottreau de Beaulieu ?? (AD49 6E332/2)

Lxvij^e bristane jour de Novembre milles cinq cent quatre vingt
un apres les fiauilles canoniques et publication d'un bon dispensaire
dans autres obtenu de monsigneur l'evêque de la rochelle en date du
vingt deuxme^e vingt de monsieur le duc d'urgenç et plus bas par
Monsigneur de la richardiere chanoine, insinué et contrôlé par
griffes des insinuations et contrôles anterestigies de ce diocèse lorsme^e jour
quies defous par le vicomte de Brieux p. M. jabet, sans opposition et
sans empêchement, en notre presence et de notre consentement
les vicars juttreaux prêtres curés de Beaulieu pour la refaire a donne
la bénédiction nuptiale au vicar Marie Duchainay et de la sœur Marguerite
Duhuron ses pères et mères originaire de Vendôme le dit époux et domicilié
de celle-ci, et a Marguerite francise Liger fellowe qu'au de son
sœur Marie Liger et de la sœur Marguerite juttreau ses parents
de celle paroisse ont été presents et nous ont attesté la libellé et le
nomme des épous les vicars et des Marie-francise Liger
brouette Liger veuve gabard toutes paternelles, Marie Liger veuve
Marie amie gabard, René gabard veuve et veuve de l'épouse,
pierre gillard analytique, que la Marie étudiant, Joseph Louis
Joseph veut monsigneur un mot sayé ou. J. marguerite digne

P. R. Duchainay marie Liger

M. filigr. — ~~louis habecz dessauillier~~
marianne agathe illac étudiant P. Gill

J. e pallard clerc tous avec
A. gabard et p. ferquer de chey

M. amie gabard henriette liger
juttreau eure de la couler
veuve gabard

Pr. R. tout vu

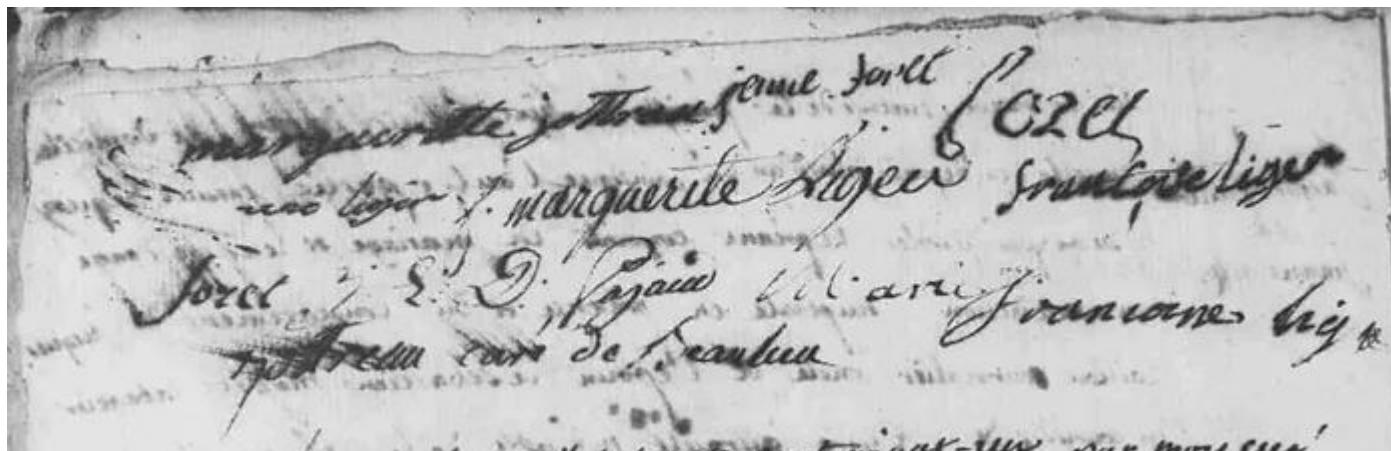
Mariage de Marguerite Liger à Cholet en 1781 ceci par l'abbé François Jottreau de Beaulieu AD49 6E332/2

B
Le vingt neuf avril mil sept cent quatre vingt deux
René Pierre Liger et Jeanne Hyacinthe Forest Mortagne
legitime mariage de René Liger marchand et de Jeanne
Forest sa femme : épousera pierre forest fils ménier
ancien maître dépuis lecole : oncle de l'enfant : la man
guery fille unique sa cousine qui ont signé de
fratent : Marie Guerry pierre forest
Bouillante La chêne
montagne

Baptême de René Pierre Liger fils de René et Jeanne Hyacinthe Forest Mortagne parrain Pierre d'cole Mortagne AD85 2E151 2

Le vingt-six juillet mil sept cent quatrevingt-un après le franchissement
et la publication des bans faits canoniquement et suivant les ordonnances
de l'église et de ce diocèse tant encette paroisse qu'en celle de saint
amand, sans qu'il se soit trouvé aucun empêchement ni opposition.

M.
René Pierre Liger marchand
Liger assuré date du neuf des présents mois et aux signé Desthagets
et Vie. de saint amand je frère curé - soussigné ay reçu le consentement
jeune femme hyacinthe de René Pierre Liger marchand fils majeur de défunte rené
Liger marchand coûteur et de dñe margueritte jottreau sa pere et mere native
de la paroisse de notre dame de chollat en dommeautain celle de st. Pierre
de mortaigne ; celle Jeanne varre hyacinthe fuit fille mineure de
m. pierre force bourgeois et de dñe marie guilmain sa pere et mere native
de la paroisse de notre dame de legé diocèse de nantes, et domiciliée en celle de
st. pierre de mortaigne depuis plusieurs années, ensuite de quoy j'ay
ay par parole d'apostre Tonjouien mariage et leur ay donné la bénédiction
ayant en presence et du consentement de dñe margueritte jottreau mere
de l'épouse, fils de saint amand françois liger bâzeur paroisse de notre dame de chollat de
pierre force pere de l'épouse et de marie guilmain sa mere qui suis
le curé de la paroisse de mortaigne.

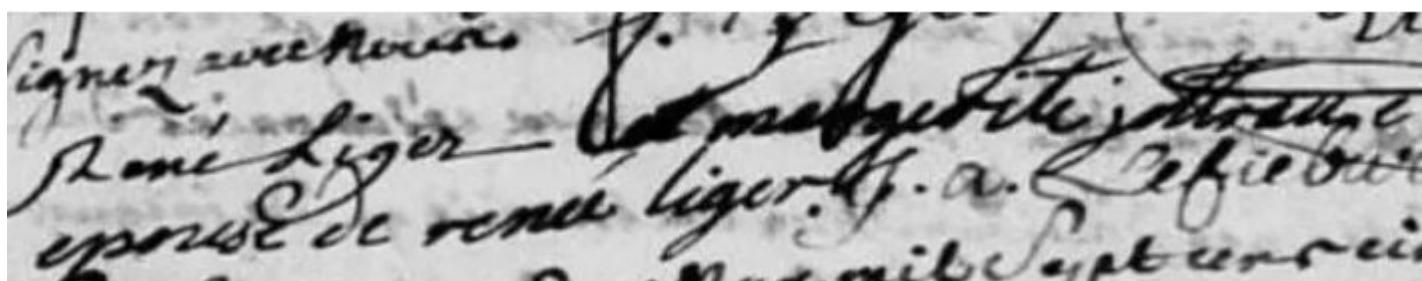


Acte de mariage de René Pierre Liger en 1781 à Mortagne, célébré par l'abbé Jottreau de Beaulieu (AD85 2E1513) à Marguerite Jottreau, mère du marié signée f(emme) Marguerite Liger)

Autres parentés

Outre cette famille Liger, héritière de l'abbé Jottreau, ces actes nous permettent d'identifier deux sœurs de l'abbé :

- Marguerite Jottreau, épouse René Pierre Liger
- Marie Anne Jottreau (marraine de René Pierre Liger en 1756)



Signatures de René Pierre Liger et de son épouse Marguerite Jottreau sur l'acte d'inhumation de Marie Bodet (mère de René Pierre Liger, veuve de François Liger), le 26 avril 1753 (Registre Cholet (N.D.) AD49 6E3322))

Sur le mariage de Catherine y auvergne
Fille de Jeanne Pierre Tapie G. a. et sieur
Le 15e jour de Septembre milles y est cest cing vingt et quatre apres
Ce memento fait en la notre eglise paroissiale de la ville de montagne
faudra le certificat du fr. Jeanne curé de montagne en date du 15 d'Octobre
Le souffrage, de l'agrement de mes parrains curé de cette paroisse
mariage de Louis gaay marchand boucher age de trente

... neuf de vence testor de la paroisse de montagne au merc
tdeur ay, ffitz de luy abot bouchon et le marie brault de
presentz et consentantz aedit mariage, et apres ly avoir perper
cointent en mariage; leur au doree la boudilhon nuptiale. co
mptoy, luy et francois ly bapte Coufus de leprune, de pieve. le
louis-lambert leau rene du castel de leysse. pierre
et jacques albert ^{coutier regnante} les quels ont signe avec mes
marie albert marie brinaud le venuelle
anne alle. est pierre albert
marquerite jostrale marie arme. iel
claude albert. Louis de leboeuf
nicolas lebouf jan albert
francois le beuf pierre tessier
marquerite leconte jacque albert
j'guillemin margrite bloute an
ell gilbert, M. le prieur de l'ordre de
la sotgome tour des prieurs mille sept cent cinquante et quatre
Marie brune au prieur de la sotgome tour des prieurs

Là??acte ci-dessus est le mariage de Louis Guerry, boucher de Mortagne-sur-Sâvre (85), veuf de RenÃ©e Texier, avec Marie Albert, Ã Cholet (N.D) en 1754 (AD49 6E332/2) ?? Parmi les signataires nous trouvons Margueritte Jottreau et sa soeur Marie Anne).

L'acte est intéressant puisque le couple Guerry/Albert donnera naissance le 22 juillet 1756 à Louis Esprit Guerry, qui devint prêtre vicaire de La Forêt-sur-Sâvre (79) et qui refusa le serment à la Constitution civile du Clergé. Ce qui lui valut d'être déporté en Espagne en 1792. Au début du XIXe siècle il fut une figure marquante parmi les prêtres réfractaires au Concordat de 1801. Emprisonné à ce titre, il se soumit finalement et fut nommé, à la demande des paroissiens,

À l'âge Beaulieu-sous-Bressuire où il exerce de 1809 à 1814. Une des actions qu'il mena à Beaulieu, nous en reparlerons, fut de donner une sculpture d'centaine à l'abbé Jottreau dont il était parent par la famille Albert (voir la naissance de Jean Liger en 1757 ci-dessus).

Ce qui amena l'abbé Benestreau, curé de Beaulieu, à écrire en 1902 que l'abbé Guerry était le neveu de l'abbé Jottreau (« *Abécédaire historique de la paroisse de Beaulieu-sous-Bressuire de 1793 à 1902* »). Archives de l'abbé vacher de Poitiers). Ils étaient peut-être cousins par les Albert, comme nous le verrons également dans un acte ci-dessous.

Si ces familles Liger et Guerry nous apportent des informations sur la famille de l'abbé Jottreau et nous permettent d'identifier deux sœurs, pour autant ils ne nous apportent aucune indication sur les origines de l'abbé.

Les origines de l'abbé Jottreau

Ce sont en particulier les actes de la succession de l'abbé, rendus publics le 9 brumaire an 7 et présentés en début de cet article, qui nous apportent la probable réponse à la question des origines de l'abbé.

L'acte indique que l'abbé possédait « la moitié d'une maison appelée Malabry, commune de Saint Porchaire ». Cette dernière commune est de nos jours rattachée à Bressuire.

Le 21 août 1746 y fut inhumé François Jottreau, « de Malabry ». Acte également signé d'un « François Jottreau ».

Le 21^e pour l'avert au que Geff
Inhumé par moy prêtre des siens
Émigré de cette paroisse d'aus
Goyte de malabrit deceve l'Iger
Des funerments. ses parents, et amis
a sa sépulture, et ont avec nous sign
figés — François jottreau St. gran Gébu
Riegar
Le 21^e pour l'avert au que delles à

Voici donc retrouvé l'origine du bien possédé par l'abbé Jottreau et laissé en héritage à ses nièces Liger.

Nous retrouvons même sur Saint-Porchaire quelques traces de la famille Liger (malheureusement pas le mariage de Marguerite Jottreau avec René Liger) :

Le 7 décembre 1754, fut inhumé le corps de Marie Liger épouse Bourdaizau (voir la naissance de René Pierre Liger en 1751 ci-dessus) en présence de René Liger et de l'abbé François Jigerâ?!

Une étude des registres de Saint-Porchaire nous permet d'établir la généalogie de la famille Jottreau :

François Jottreau (est-ce lui qui est décédé à Malabrit ?), « aubergiste » « hoste » de Sainte Catherine (lieu-dit et prieuré de Saint-Porchaire, voisin de Malabry et à proximité immédiate de Bressuire) épouse de Catherine Albert.



Carte de Cassini



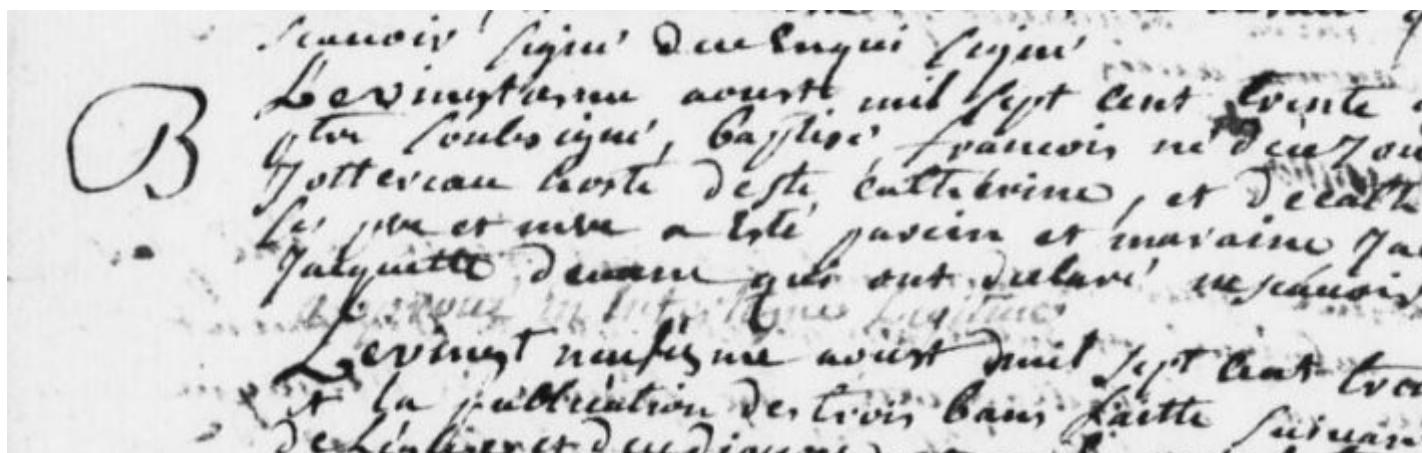
Détail du cadastre de 1811 à?? (AD79 à?? 3P289/1) à?? Sainte Catherine se trouvait au niveau d

Le couple François Jottreau/Catherine Albert eut plusieurs enfants :

1. François, décédé à Saint-Porchaire le 23 mars 1727 âgé d'environ 4 ans.
2. Maurice, né le 30 juillet 1724.
3. Joseph, né le 26 mars 1726. Décédé à Saint-Porchaire le 17 août 1728.

4. Catherine **Marguerite**, née le 29 avril 1727 (acte ci-dessous).
5. **François**, né le 20 août 1730. Parrain : Jacques Bouchet ?? Marraine : Jacquette Deveau (acte ci-dessous) ?? Il semble agir probablement du futur abbé de Beaulieu-sous-Bressuire.
6. Michel, né le 1^{er} mars 1732.
7. Marie, née le 10 août 1733. Marraine : Anne Albert (qui signe) (acte ci-dessous). C'est probablement elle qui décide à Saint-Porchaire le 13 octobre 1778 à l'âge de 45 ans sous le prénom de **Marie-Anne**. Témoin de son inhumation : « *François Jottreau curé de Beaulieu, son frère* » (acte ci-dessous). Il est possible qu'elle soit devenue religieuse puisque, outre son frère, les autres témoins sont « *Gaudouin prestre, le père Thevenin gardien des Cordeliers* » (couvent de Bressuire) (acte ci-dessous).

Relevons également la présence de la signature de Marguerite Jottreau, en tant que marraine, sur l'acte de baptême de Pierre Turpault en 1746 à Saint-Porchaire (ci-dessous)



Acte de baptême de François Jottreau, à Saint-Porchaire le 21 août 1730 ?? (AD79 ?? 12nu)

B
Le vingt et une, le mois d'août de l'an
cent vingt sept a été par moy prie
Catherine margueritte née de cette nuit
Gottreau hôte de Ste Catherine et de sa
fille Jeanne et mère a été prie
de Berguier et de marie margueritte
de Berguier qui avec moy ont fêté que
Catheline Marguerite Richard

Le vingt et une, le mois d'août de l'an

Acte de baptême de Marguerite Jottreau, à Saint-Porchaire en 1727 â?? (AD79 â?? 12num 12/8)

B
Le dixième mois d'août de l'an
cent vingt sept a été bapte
Gottreau hôte de Ste Catherine veuve
affant frère et sœur ont été baptisé et nom
baptême à chose et aine abel que
Anne Albert

LCCICIC

Le quatorze mois d'août de l'an
cent vingt sept a été bapte
Gottreau hôte de Ste Catherine veuve
affant frère et sœur ont été baptisé et nom
baptême à chose et aine abel que
Anne Albert

Acte de baptême de Marie (Anne) Jottreau à Saint-Porchaire en 1733 â?? (AD79 â?? 12num 12/8)

Acte d'inhumation de Marianne Jottreau à Saint-Porchaire en 1778

Le quatorze octobre 1778 a été inhumeé dans le cimetière de Marianne Jottreau veuve de M. Marie de la Varenne, agans, ont attesté à la signature de Mme Jottreau curé de Bessac, gaudouin prêtre, le père Thévenin gardien des cordeliers signés : P. A. Fouquet curé de St Porchaire.

Le trois novembre 1778 après les funérailles et les prières

Acte d'inhumation de Marianne Jottreau à Saint-Porchaire en 1778, en présence de (AD79 12num 12/9)

Notons également que Sainte-Catherine resta probablement un temps au sein de la famille puisque en mars 1792 le procureur de la commune de Bressuire Berthelot rédigé une longue lettre dans laquelle il précise :

« L'hôpital est très utile, il admet tous les gens de troupes infirmes et enfants trouvés et abandonnés, malades infirmités de la ville, mais dans une grande détresse au point qu'il manque aujourd'hui de pain. Il lui est donné la quantité de 20 charges de seigle par le prieuré de Sainte-Catherine dont est chargé d'accorder la demoiselle Liger fermière dudit prieuré ?! » (cité par Philippe Gaury à Bressuire en Vendée militaire : Bressuire, ville martyre de la Révolution à Volume 2 à 1988 à Editions du Choletais).

Victime de La Guerre de la Vendée

Rappelons ce qu'indique la pierre tombale de l'abbé Jottreau dans le cimetière de Beaulieu : « victime de la révolution de 1793 ». L'abbé Jottreau fut victime de la révolution de 1793, mais il fut également victime de la guerre de Vendée.

Que sait-on précisément des circonstances de ce décès ?

Le Marquis de Roux dans son ouvrage « Histoire religieuse de la Révolution à Poitiers et dans la Vienne » (Lyon à Librairie Lardanchet à 1952) nous livre quelques précisions sur le devenir de l'abbé Jottreau durant la Révolution :

« Le soir même du Dix Août (1792), l'Assemblée Législative avait déclaré exécutoires les décrets que Louis XVI avait jusque là paralyssés par son veto. Celui du 27 mai entrait donc en vigueur et les départements étaient désormais obligés de

d'porter tout ecclésiastique d'noncé par vingt citoyens actifs de son canton, si l'avis du District était conforme.

(â?!)

Quant aux patriotes, ils pourchassent les réfractaires sans s'embarrasser de recueillir vingt signatures, de vérifier la qualité de citoyen actif et le domicile dans un même canton des dénonciateurs et de soumettre le tout au District puis au Département.

(â?!)

[La garde nationale] de Mazeuil a saisi chez une dame Belleville, Jottreau et Triffaut du Treilles, curés de Beaulieu et du Martray. » (Source de l'auteur : « DAI. Cons. gen. DOp., 25-26,31 août 1792)

Ainsi l'abbé Jottreau fut arrêté dans la Vienne dans la commune de Mazeuil (Vienne, entre Poitiers et Loudun). Que faisait-il là-bas ?

Il fut arrêté exactement le 24 août 1792 (Marquis de Roux â?? ibid) en compagnie de l'abbé Louis-Alexandre Triffaut des Treilles, curé de Loudun, réfractaire et clandestin qui fut libéré quelques jours plus tard (et parvint à se cacher). On peut imaginer que l'abbé Jottreau fut libéré en même temps que lui, mais les raisons de sa présence loin de Beaulieu reste mystérieuses, si ce n'est que le fait qu'il fut en compagnie d'un autre réfractaire, ainsi que son arrestation, nous laissent penser qu'il le fut lui-même et cette idée est en accord avec la tradition orale à Beaulieu qui conserve le souvenir de messes clandestines faites par l'abbé Jottreau au château de La Dubrie (Beaulieu).

La date de l'arrestation de l'abbé Jottreau peut également être un indice puisque, du 19 au 24 août 1792 les alentours de Bressuire s'insurgent en protestation contre la levée des Volontaires organisée à la suite de la proclamation de la Patrie en danger (22-23 juillet à Paris). L'insurrection débute à Moncoutant (79) le 19 août et se termina par le massacre des insurgés, au Moulin Cornet (Bressuire) le 24 août. Nous savons que des habitants de Beaulieu participèrent à cette révolte. L'abbé a-t-il fui à ce moment-là, craignant que cette prise d'arme ne l'expose ? Quoi qu'il en soit, il revint à Beaulieu !

La encore c'est la tradition locale essentiellement qui nous explique ce qu'il devint, ainsi que les récits locaux.

L'abbé aurait encore une fois trouvé refuge dans le château voisin de La Dubrie, où vivaient encore les dames de La Haye-Montbault (Radegonde qui suivra l'armée Vendéenne en 1793 lors de La Virée de Galerne et aurait été tuée lors de la bataille du Mans en décembre 1793, emprisonnée en 1793 à Fontenay-le-Comte, elle serait décédée en prison). Le maître des lieux, Charles Gabriel de La Haye Montbault était en exil dans l'armée des Princes depuis 1791 (il sera tué lors du débarquement anglo-normand de Quiberon en 1795).

Ainsi lors du retour de l'abbé Jottreau à la fin de 1792, il est donc protégé par les dames du lieu qui lui ont aménagé une cache dans une chambre du château, mais lorsque la guerre civile éclata il n'a pas porté les derniers sacrements aux habitants de Beaulieu frappés lors

des combats, et aurait été ainsi dénoncé aux autorités Républicaines qui investirent alors le château de La Dubrie.

Une lettre conservée aux Archives de la Charente de Poitiers, de la main d'un prêtre du milieu du XXe siècle, précise :

« Je pourrais vous dire également que Beaulieu, de par sa position géographique aux portes même de Bressuire, eut beaucoup à souffrir de la Révolution, que son curé alors découvert dans une cheminée où il se cachait fut assassiné sur place. »

En 1902, l'abbé Benetrault écrivit que les traces de sang étaient encore visibles dans la chambre où l'abbé fut exécuté à Bressuire historique de la paroisse de Beaulieu-sous-Bressuire de 1793 à 1902 (Archives de la Charente de Poitiers). Lorsque le corps de l'abbé Jottreau fut découvert par les habitants, il fut inhumé à la hâte dans la chapelle du château.

Il faudra attendre l'arrivée à Beaulieu de l'abbé Guerry, déjà à voquer, pour que les restes soient inhumés dans le cimetière qui avoisinait alors l'église de Beaulieu. Sa tombe fut transférée à son emplacement actuel, lors de la création du nouveau cimetière en 1895.



La Dubrie

Un Åtonnant hÃcritier

Lâ??histoire ne sâ??arrÃte pas là . Lors du rÃ"lement de la succession de lâ??abbÃ© Jottreau en 1797 un nom doit nous interroger : [**Claude Dansart**](#), Åcopoux de Marie Liger, alors Ã Parthenay. Ce Claude Dansart est loin dâ??Åtre un inconnuâ?!. Partisan des idÃ©es de la RÃ©volution, il sâ??illustra Ã Paris en fondant Å« *La SociÃ©tÃ© fraternelle des patriotes de lâ??un et lâ??autre sexe* » qui compta Tallien, ou encore Merlin de Thionville parmi ses membres. Câ??est donc une figure de la RÃ©volution franÃ§aise qui devait hÃ©riter des biens dâ??un prÃatre rÃ©fractaire et martyr des Guerres de VendÃ©eâ?!

Categorie

1. Guerres de VendÃ©e
2. RÃ©volution franÃ§aise
3. Temps modernes et avant
4. XVIII^e SiÃ“cle

Tags

1. Beaulieu
2. Bocage
3. Bressuire
4. Claude Dansart
5. Dansart
6. Deux-SÃ©vres
7. Dubrie
8. FranÃ§ois Jottreau
9. Jottreau
10. prÃatre rÃ©fractaire
11. RÃ©volution
12. SociÃ©tÃ© fraternelle des deux sexes

date crÃ©Ã©e

18/10/2020

Auteur

fredericaugris